

Firefighter Combat Challenge Team Wolf



Avec la collaboration de



« La tour des défis »

11/05/2019

784 marches !

Un dénivelé de 141 mètres !

Une course infernale !

Esprit de compétition, d'équipe !

...

Plusieurs vainqueurs !

1. Le projet

Tout comme en 2018, la tour des défis est une épreuve de sport intense. Il s'agit de la deuxième édition de ce type de compétition de haut niveau, à cet endroit, la tour de Ronquières. Chaque participant devra surmonter un dénivelé de 141 mètres, monter 784 marches, en un minimum de temps.

L'épreuve est ouverte à tout public d'au moins 18 ans.

Outre le challenge individuel qui désignera le meilleur grimpeur, des catégories particulières se disputeront la victoire : des pompiers, policiers, des entreprises, des familles, ...

Cet évènement se voulant également familial et festif, les participants et visiteurs auront le loisir de visiter le site exceptionnel du plan incliné et ses environs. Des activités et démonstrations se succèderont toute la journée afin de mettre en valeur le travail des pompiers et des policiers.

Une restauration, snacks, repas et boissons est prévue durant toute la durée de la compétition.

2. L'organisateur

L'ASBL Firefighter Combat Challenge Team Wolf (FCC) dont le siège social est située 142, rue d'Horrues, 7090 Braine-le-Comte, représentée par LEONARD Gregory, son Président ;



LA TOUR DES DEFIS 2019

2^{ème} édition

En collaboration avec :

- La Zone Hainaut Centre (ZHC),
- La province du Hainaut
- La Police de la Haute-Senne
- L'Administration communale de Braine-le-Comte

3. La date et le lieu

Le 11 mai 2019 au Plan Incliné à Ronquières, Route Baccara, 1/w à 7090 Braine-le-Comte (Ronquières).



LA TOUR DES DEFIS 2019

2^{ème} édition

4. L'horaire

Les épreuves individuelles se dérouleront de 09h00 à 17h00.

Chaque participant ayant correctement complété son bulletin d'inscription et remis les documents demandés sera prévenu de son heure de passage via Internet : <http://www.otop/latourdesdefis.be> 7 jours avant le challenge.

Les participants devront être présents sur le site de la tour de Ronquières au moins une heure avant leur passage, afin de s'inscrire auprès des organisateurs, recevoir leur dossard et faire le point sur le règlement de la course.

3.1 Les categories

- de 09h00 à 11h00: épreuve individuelle des pompiers
- de 11h00 à 12h00: épreuve en binôme de la police
- de 12h00 à 13h00: épreuve individuelle tout public
- de 13h00 à 15h00: épreuve en binôme pour militaires
- de 15h00 à 17h00: épreuve en binôme des pompiers

5. Démonstrations des pompiers de la Zone Hainaut Centre

- Démonstration CMIC (Pompiers ZHC). Cellule mobile d'intervention chimique
- Démonstration d'une équipe de plongeurs (Pompiers ZHC).
- Démonstration GRIMP (Pompiers ZHC) : Evacuation d'un mannequin/victime

6. Démonstrations de la Police de la Haute -Senne (demande introduite auprès du Commissaire Leclere, en cours de traitement)

- Voiture tonneau
- Equipe cynophile
- Stand de prévention contre les vols
- Stand sécurité routière



LA TOUR DES DEFIS 2019

2^{ème} édition

7. Conditions d'admission des concurrents

7.1 Les inscriptions

Ouverture des inscriptions : 5 février 2019 à 09h00.

Clôture des inscriptions : 5 mai 2019 à 23h59.

L'inscription se fera uniquement par internet, via différents modes de paiement, sur le lien mis en ligne sur le site <http://www.otop/latourdesdefis.be>.

7.2 Droits d'inscription par concurrent

Participation à l'épreuve individuelle : 19€

Participation à l'épreuve en binôme : 33€/binôme

L'organisateur insiste sur le fait qu'aucun remboursement ne sera effectué au participant qui annule sa participation au cours de la semaine précédent l'évènement.

7.3 Ce que comprend l'inscription

- La participation à la compétition ;
- Un ravitaillement en eau, boissons énergétiques, fruits ;
- Une visite du plan incliné de Ronquières.
- Une médaille et divers cadeaux

7.4 Aptitude médicale

Chaque participant à cette compétition doit être conscient que cette épreuve demandera aux compétiteurs de fournir des efforts physiques importants. Il est donc conseillé aux personnes intéressées de se renseigner sur le type d'effort qu'elles seront amenées à fournir.

L'ASBL FCC Team Wolf ne pourra être tenue pour responsable en cas d'incident, de malaise, de lésion physique ou de décès éventuel d'un participant.

Lors de l'inscription, un document concernant l'aptitude physique du candidat sera soumis à sa signature.

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription de toute équipe et/ou de toute personne qui ne satisfait pas aux conditions posées dans le présent règlement.



8. L'équipement

Les challengeurs devront être vêtus d'une tenue sportive adaptée au type d'épreuve.

Les pompiers s'inscrivant dans le challenge qui leur est réservé seront équipés de leur équipement de protection individuelle complet ainsi que de leur propre appareil respiratoire isolant et couvre face.

Afin d'éviter les chutes d'objet pendant l'ascension du plan incliné, l'organisation interdit tout autre objet ou équipement que ceux mentionnés ci-dessus (Téléphone, appareil photo, caméra sont strictement interdits)

8.1 Equipement de protection individuelle (catégorie pompier)

Les concurrents doivent porter les équipements de protection individuelle utilisés dans leur centre d'intervention (casque, pantalon, veste (doublure), bottes, gants) en bon état, aux normes en vigueur pour le combat des incendies en infrastructure (Normes CE ou normes internationales).

Après le départ de la course, aucun élément de la tenue ne peut être retiré, abandonné, ou décroché de l'équipement. Dans le cas où le concurrent perd un élément de son équipement, il devra obligatoirement le replacer avant de continuer, sous peine de disqualification.

Les concurrents dont les équipements sont déclarés non conformes au règlement seront disqualifiés avant, pendant ou après la fin de la course.

Le ruban adhésif ou tout autre élément extérieur n'est pas autorisés. Les tenues doivent être ajustées et à la taille du concurrent.

Les gants et les bottes doivent être aux normes et porter des étiquettes non coupées.

Les casques avec décorations et peintures sont autorisés mais doivent porter les étiquettes de normes CE (ou internationale) et être complet. Les coiffes doivent être présentes et complètes.

La décision de l'arbitre, pour les équipements de protection individuelle, est sans appel.

Les concurrents qui se présenteront en zone d'appel et ne respectant pas ces règles pourront avoir des pénalités pouvant aller de 15 secondes jusqu'à la disqualification.

8.2 Equipement de protection individuelle en équipe (catégorie pompier) :

Les règles sont les mêmes que lors du passage individuel, à l'exception du masque qui n'est ni utilisé, ni porté pour la catégorie pompiers en équipe.



LA TOUR DES DEFIS 2019

2^{ème} édition

8.3 Equipement militaire :

Les concurrents, en binôme uniquement, devront porter l'équipement suivant :

- Berghaus de 20 kg
- Gilet de combat
- Casque de combat
- Veste et pantalon de Smoke
- Chaussures de combat (Rangers, Haix,...)

Après le départ de la course, aucun élément de la tenue ne peut être retiré, abandonné, ou décroché de l'équipement. Dans le cas où le concurrent perd un élément de son équipement, il devra obligatoirement le replacer avant de continuer, sous peine de disqualification.

Les concurrents dont les équipements sont déclarés non conformes au règlement seront disqualifiés avant, pendant ou après la fin de la course.

La décision de l'arbitre, pour les équipements de protection individuelle, est sans appel.

Les concurrents qui se présenteront en zone d'appel et ne respectant pas ces règles pourront avoir des pénalités pouvant aller de 15 secondes jusqu'à la disqualification

9. La destruction intentionnelle ou malveillante de matériel sur le parcours entrainera la disqualification du concurrent, et le remboursement du matériel endommagé.

10. Le ravitaillement

Chaque participant recevra une boisson en fin de parcours.

Sur place, pour les spectateurs et les participants, une restauration autour du parcours est prévue toute la journée. Des fontaines d'eau seront également mise à disposition du public, gratuitement, par la SWDE.

11. Le Classement

Le chronomètre de l'organisateur sera la seule référence officielle. Chaque participant pourra être muni d'une puce à condition que celle-ci soit fixée à la cheville du coureur et ne puisse être perdu durant la montée de la tour.



LA TOUR DES DEFIS 2019

2^{ème} édition

Un classement sera établi dans chaque catégorie. Le chronométrage et le classement sont obtenus à partir de puces électroniques qui seront prêtées aux concurrents à la remise des dossards. Celles-ci devront être rendues, avec le dossard, à l'arrivée en fin de course, ou en cas d'abandon.

Pour la compétition par équipe, le chronomètre sera arrêté lorsque le dernier membre de l'équipe aura passé la ligne d'arrivée.

12. Les Prix

Un prix sera remis aux 3 premiers classés de chaque catégorie. Ceux-ci seront précisés ultérieurement par les organisateurs.

13. Poste de secours

Un dispositif composé d'une équipe médicale et de secouristes/ambulanciers répartis sur le parcours sera présent durant toute la durée des épreuves. Les secouristes et contrôleurs sont habilités à mettre hors course tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve, mettant en danger tant sa sécurité personnelle que la sécurité générale de l'épreuve.

14. Assurances

L'organisation est couverte par une assurance en responsabilité civile couvrant voir avec les assurances de l'organisateur.

Les participants sont couverts par leurs assurances personnelles pour les éventuels dégâts occasionnés sur le site.

15. Les stands

Différents stands (Sponsors, petite restauration,...) seront disposés autour du site de la tour de Ronquières. Ces stands pourront être réservés via le site Internet de la FCC Team Wolf : <http://www.firefightercombatchallenge.be>.

Une première aire, accessible à tout public regroupera des châteaux gonflables, murs d'escalade, mini-parcours pompiers et terrain de kicker géant.

Une deuxième aire, dans laquelle seront disposés les stands des sponsors et représentants sera accessible à tout public.

Différents stands de boissons/restauration, seront disposés en divers endroits du site et accessible à tout public.



LA TOUR DES DEFIS 2019

2^{ème} édition

16. La FCC Team Wolf.

La FCC Team Wolf est active dans le Firefighter Combat Challenge depuis plusieurs années. Ses membres sont des pompiers professionnels ou volontaires passionnés par leur métier et par le sport.

Les valeurs autour desquelles elle s'est développée sont l'amitié, le dépassement de soi, la cohésion d'équipe, le partage, la tolérance et l'ouverture aux autres, pompiers ou pas.

Dans le but de faire mieux connaître au public la complexité du travail d'un pompier, et réveiller des vocations, la Team Wolf FCC organise des activités pour les enfants et les plus grands tout au long de la journée, ainsi que des démonstrations d'interventions diverses.

La FCC Team Wolf ne recherche pas de profit. Elle redistribue une partie de ses bénéfices pour de nobles causes ou procède à des dons auprès d'autres asbl œuvrant auprès d'un public fragilisé. Les bénéfices liés à l'organisation de l'évènement « la Tour des défis 2019 » ne feront pas exception à cette règle.

